

## SAISON 2022-2023 MODALITES D'ENGAGEMENTS

**Comme chaque saison, tous les Championnats et Coupes seront PRE ENGAGES sur Footclubs.**  
Les clubs devront confirmer leur choix par un accord ou un refus (case à cocher sur footclubs).

- Dans les poules de Seniors D5, foot animation, U20 D2, U15, U17 D3, U13 niveau 3, les clubs auront la possibilité d'engager de nouvelles équipes en plus des-pré engagements proposés.

### Date Butoir des saisies des pré-engagements par catégories :

DATE BUTOIR PRE ENGAGEMENT	CATEGORIE
11 JUILLET 2022	SENIORS : D1 à D3
25 JUILLET 2022	SENIORS : D4 U20 D1 U17 et U15 D1 et D2
22 AOUT 2022	SENIORS D5 U13 NIV 1 ET 2 FEMININES A 11 D1
29 AOUT 2022	COUPES SENIORS
5 SEPTEMBRE 2022	COUPES U20 –U17 - U15 U17 et U15 D3 U20 D2 FEMININES A 11 D2 FEMININES A8 + U18F A 11
12 SEPTEMBRE 2022	U13 : NIV 3 - U15 A 8 + FEMININES U15F A 8 ET U18F A 8 VETERANS à 8 et à 11– FUTSAL SENIORS - FOOT A8 EN SEMAINE FOOT ENTREPRISE - FOOT ANIMATION

Au-delà de ces dates aucun engagement ne sera possible sur footclubs, il faudra alors faire une demande écrite et selon disponibilité les commissions sportive, Féminine, Foot Entreprise et Futsal feront en sorte d'intégrer les équipes dans le dernier niveau de la compétition concernée. Voir Règlements Généraux : Titre 1 Article 3 Tirtet 1

**Par ailleurs les desiderata (alternance, jumelage) devront être précisés au moment des-pré engagements sur footclubs, ils seront examinés par la commission sportive.**  
**Pensez également à saisir vos terrains.**